

CONSEIL REGIONAL DE
L'ORDRE DES EXPERTS
COMPTABLES NORMANDIE

Veille Janvier/Février 2025

VEILLE PRESSE - PROFESSION



Ain - Brèves Géoloc Filet Gauche-2cols

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 27 février 2025

Cherbourg-Octeville

Réunion sur la reprise et transmission d'entreprise artisanale le 10 mars

Vous avez un projet de reprise d'entreprise ou vous souhaitez céder votre entreprise, la Chambre de métiers et d'artisanat (CMA) de Normandie propose des rendez-vous gratuits avec différents partenaires : conseillers de la CMA, **expert-comptable**, notaire, avocat, banque et Carsat. Prochaine réunion le lundi 10 mars, de 15 h à 19 h, à l'hôtel Le Cercle, 13, place de la République. Gratuit. Inscription avant le 6 mars. Contact : 02 33 76 62 62 ou contact50@cma-normandie.fr ou www.cma-normandie.fr.

Jean-Pierrick MARCHAND

Saint-Lo-Coutances-Cherbourg - Benoîtville Loto organisé par La joie de vivre sottevillaise Loto. Ouverture des portes à 13 h. Lots ...

Quotidien Ouest-France, mercredi 26 février 2025, 1023 mots

Reprise et transmission d'entreprise artisanale

Portes ouvertes, forums. Vous avez un projet de reprise d'entreprise ou vous souhaitez céder votre entreprise, la CMA Normandie propose des rendez-vous gratuits avec différents partenaires : conseillers de la CMA, [expert-comptable](#), notaire, avocat, banque et Carsat.

Lundi 10 mars, 15 h à 19 h, hôtel Le Cercle, 13, place de la République, Cherbourg-Octeville. Gratuit.
Inscription avant le 6 mars.

Contact : 02 33 76 62 62, contact50@cma-normandie.fr, <http://www.cma-normandie.fr>

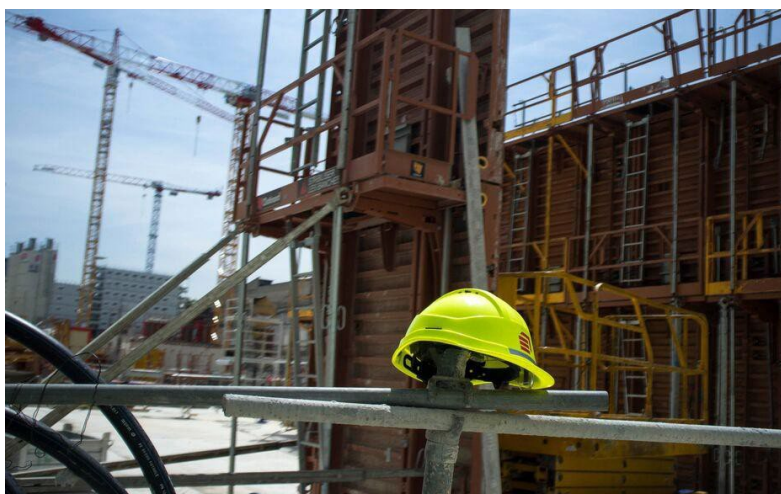
En région, Seine-Maritime

Artisans et petites entreprises normandes pas tous égaux face au ralentissement économique

C'est ce que montre le baromètre publié en début de semaine par **l'ordre régional des experts-comptables** qui analyse les données d'un échantillon de 24 000 entreprises locales.

Par [Laurent Derouet](#)

Le 26 février 2025



Le secteur du BTP, toutes activités confondues, connaît une baisse du nombre de chantiers, aussi bien pour les collectivités que chez les particuliers./©Illustration Bruno Levesque/IP3

Comment vont les petites entreprises et les artisans normands ? À cette question, l'ordre des experts-comptables [de Normandie](#) tente d'apporter des réponses via son baromètre Image PME présenté en début de semaine.

« Ces acteurs du quotidien que sont les PME et les TPE constituent la très grande majorité de nos clients et nous pouvons, grâce à leurs télédéclarations de TVA, analyser l'évolution de leurs chiffres d'affaires », détaille Franck Nibeaudu, le président de l'ordre qui utilise les données d'un échantillon de 24 000 entreprises normandes pour analyser la santé de ces acteurs de l'économie locale qui représentent un tiers des emplois dans la région.

Dans le peloton de tête des régions françaises

Et globalement, le baromètre pointe un léger recul de l'activité économique en fin d'année dernière, de l'ordre de 0,1 % par rapport au dernier trimestre 2023, même si, sur l'année entière, leurs chiffres d'affaires ont augmenté de 0,5 %. Ce qui place la

Normandie dans le peloton de tête des régions françaises. Avec des disparités suivant les départements puisque si la Manche augmente de 1,1 % au dernier trimestre, l'Eure baisse de 1,4 %, signe d'un dynamisme économique pas forcément bien réparti.

À noter que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'inflation (autour de 2 % en moyenne sur l'année d'après l'Insee). Ce qui ne garantit donc pas dans les faits une hausse d'activité, ni des bénéfices. « L'année 2024 démarrait pourtant plutôt bien, tous secteurs confondus », analyse Franck Nibeaudo. « Mais dès la fin du premier semestre on a pu constater un tassement. » Le président de l'ordre pointe évidemment un événement en particulier pour expliquer ce ralentissement : « La dissolution et tout ce qui a suivi ont créé de l'incertitude. Pour les chefs d'entreprise, mais surtout pour le consommateur, pour les familles. Le réflexe, c'est d'épargner plus et de réduire les dépenses, à part celles qui sont contraintes... »

« Auparavant, on arrivait à sauver des entreprises »

Ce qui explique notamment que tous les secteurs ne soient pas placés sur un pied d'égalité. Là où les garagistes (+ 4,3 %) ou les pharmaciens (+ 3,8 %), voire les boulangers (+ 1,6 %), voient leur chiffre d'affaires augmenter par rapport à 2023, les restaurateurs et les hôteliers (- 1,3 %), ainsi que le commerce de détail dans l'habillement (- 2,1 %) baissent. C'est encore plus criant pour le secteur du BTP, toutes activités confondues, à l'image de la maçonnerie qui décroche (-5,2 %) en raison d'une baisse du nombre de chantiers, aussi bien pour les collectivités que chez les particuliers.

Pour Franck Nibeaudo l'une des conséquences de ce ralentissement, qui selon lui pourrait durer au moins jusqu'à la fin du premier semestre 2025, c'est la hausse du nombre de défaillance d'entreprises. « Au niveau national, on tourne autour de 65 000, dont 2 400 en Normandie. Pour moi, c'est en partie un rattrapage lié à la fin du *quoi qu'il en coûte* pendant le Covid. Les entreprises fragiles, qui avaient bénéficié des aides de l'État mais qui n'avaient pas changé leur modèle économique, le paient aujourd'hui. Mais ce qui est frappant, c'est qu'auparavant, on arrivait à sauver des entreprises. Aujourd'hui, à 77 %, ce sont des liquidations directes. » Avec à la clé des licenciements. Ce qui se traduit sur le terrain du chômage puisqu'en 2024, 6 000 nouveaux inscrits ont été enregistrés dans la région, dont 4 500 juste sur le dernier trimestre.

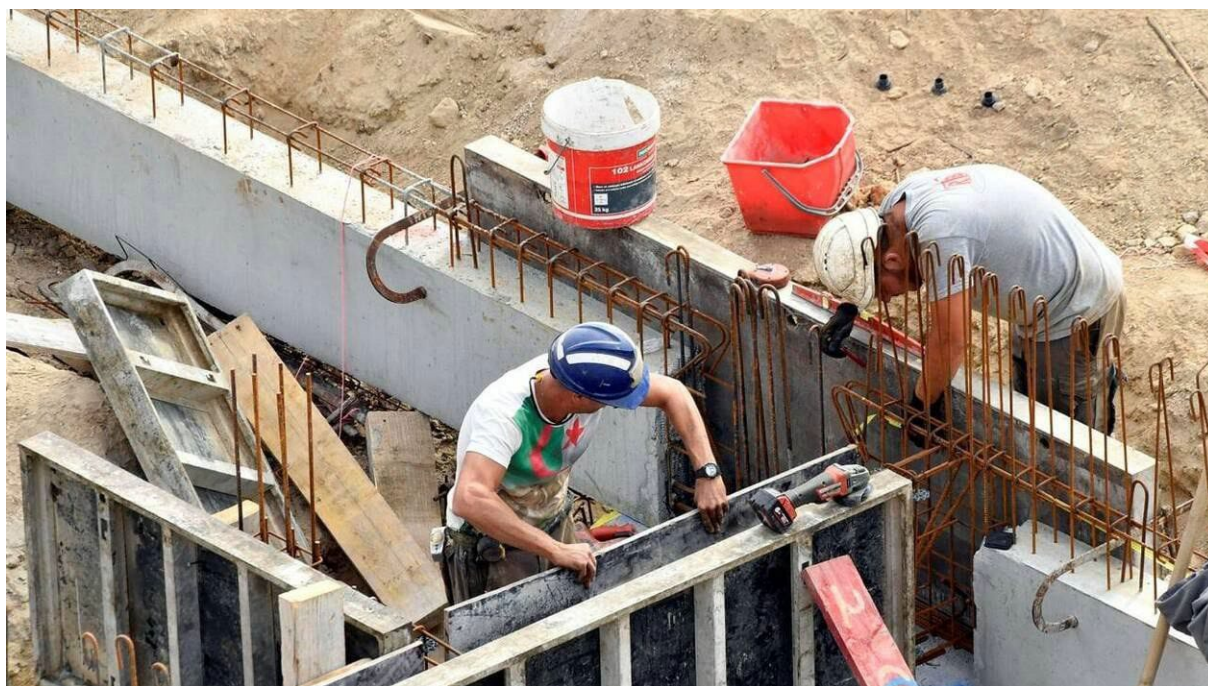
[Ouest-France](#)

Nicolas DENOYELLE.

Publié le 25/02/2025

Dans un contexte économique tendu, les entreprises normandes résistent mieux qu'ailleurs en France

L'ordre des experts-comptables de Normandie a dressé un bilan basé sur le chiffre d'affaires 2024 de 24 000 petites et moyennes entreprises de la région. Il montre qu'elles résistent globalement mieux que la moyenne nationale, mais les résultats varient selon les secteurs. Et si 2025 démarre en baisse, les experts-comptables veulent croire à une relance en septembre.



Le secteur du bâtiment fait partie des plus en difficulté. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le président de l'ordre des experts-comptables de Normandie, Franck Nibeaud, a dressé un bilan des TPE (entreprises de moins de 20 salariés) et des PME (de 20 à 249 salariés) de la région pour 2024, et plus particulièrement sur le dernier trimestre. Ces entreprises représentent 98 % des entreprises et le tiers des emplois normands.

Comment a été établi l'état des lieux des TPE et PME normandes au dernier trimestre 2024 ?

Depuis 2016, Image PME établit un baromètre notamment destiné aux experts-comptables. Cet outil leur permet de suivre la santé économique des entreprises.

Il est basé sur les télédéclarations fiscales des entreprises et il se base sur un échantillon représentatif issu de 24 000 TPE/PME normandes, [sur les plus de 150 000 existantes](#).



Le président de l'ordre des experts-comptables de Normandie, Franck Nibeaudo, a dressé un bilan de la santé des TPE (entreprises de moins de 20 salariés) et des PME (de 20 à 249 salariés) de la région, pour 2024. | YVES GILLARD

Quel est l'enseignement que les experts-comptables tirent des chiffres d'affaires de ces entreprises ?

Globalement, selon le président de l'ordre des experts-comptables de Normandie, Franck Nibeaudo, les entreprises normandes ont mieux résisté en 2024 que la moyenne des entreprises au niveau national.

Mais les résultats divergent d'un secteur à l'autre et d'un territoire à l'autre. « **La Manche est plutôt en progression, avec un taux de chômage bas, en revanche dans l'Eure, par exemple, on constate un chiffre d'affaires en baisse.** »

Pour Franck Nibeaudo, si la boulangerie se maintient, « **les secteurs de la boucherie et de l'hôtellerie-restauration souffrent, avec des charges en hausse et des chiffres d'affaires qui stagnent ou baissent et sont respectivement de l'ordre de 0 % et de -1,3 % de baisse cumulée du CA du premier au 4^e trimestre de 2024**

comparé à la même période en 2023. Et ces chiffres ne tiennent pas compte de l'inflation. »

Et que disent les premiers chiffres pour 2025 ?

Si l'ordre des experts-comptables ne veut pas trop s'avancer alors que l'année 2025 n'en est qu'à son deuxième mois, des premières tendances se dégagent. **« On sort d'une période d'incertitude et les investissements ont été limités du fait d'un manque de visibilité. D'une période d'attentisme, on est passé à une période d'immobilisme. »**

Si Franck Nibeaudo pense que ces difficultés vont perdurer pendant tout le premier semestre, il veut croire à du mieux ensuite. **« La banque centrale continue de baisser les taux et ça devrait inciter les entreprises à financer leurs investissements. On peut penser que ça ira mieux à partir de septembre. »**

Avec une tendance à renverser : **« Notre région perd trop de ses jeunes et de sa main-d'œuvre qualifiée et ça, c'est embêtant. »**

Normandie - Comment se portent les PME normandes ?

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 25 février 2025

Les petites et moyennes entreprises (PME) résistent globalement mieux que la moyenne nationale, mais cela dépend des secteurs.

Pourquoi ? Comment ?

Comment a été établi l'état des lieux des TPE et PME normandes au dernier trimestre 2024 ?

Depuis 2016, Image PME établit un baromètre notamment destiné aux experts-comptables. Cet outil leur permet de suivre la santé économique des entreprises. Il se base sur un échantillon représentatif issu de 24 000 TPE/PME normandes, sur les plus de 150 000 existantes.

Quel est l'enseignement à retenir ?

Globalement, selon le **président de l'ordre des experts-comptables de Normandie, Franck Nibeaudo**, les entreprises normandes ont mieux résisté en 2024 que la moyenne des entreprises au niveau national.

Mais les résultats divergent d'un secteur à l'autre et d'un territoire à l'autre. **« La Manche est plutôt en progression, avec un taux de chômage bas, en revanche dans l'Eure, par exemple, on constate un chiffre d'affaires (CA) en baisse. »**

Pour Franck Nibeaudo, si la boulangerie se maintient, **« les secteurs de la boucherie et de l'hôtellerie-restauration souffrent, avec des charges en hausse et des chiffres d'affaires qui stagnent ou baissent. Et ces chiffres ne tiennent pas compte de l'inflation. »**

L'immobilier (- 0,2 %) et la construction (- 2,1 %) sont également à la peine, ainsi que le secteur de l'habillement (- 2,1 %). À l'inverse, les secteurs de la réparation automobile, de l'optique ou encore de la pharmaceutique s'en sortent bien mieux.

Comment s'annonce 2025 ?

Des premières tendances se dégagent. **« On sort d'une période d'incertitude et les investissements ont été limités du fait d'un manque de visibilité. D'une période d'attentisme, on est passé à une période d'immobilisme. »**

Si Franck Nibeaudo pense que ces difficultés vont perdurer pendant tout le premier semestre, il veut croire à du mieux ensuite. **« La banque centrale continue de baisser les taux et ça devrait inciter les entreprises à financer leurs investissements. »**

Avec une tendance à renverser : **« Notre région perd trop de ses jeunes et de sa main-d'œuvre qualifiée et ça, c'est embêtant. »**

Nicolas DENOYELLE.



Le secteur du bâtiment fait partie des plus en difficulté. © Archives Ouest-France

Brionne - Le 26 février à Brionne Un café de l'installation et de la transmission agricole

L'Éveil Normand, mercredi 19 février 2025

D'ici 10 ans, 50 % des exploitants agricoles du territoire partiront à la retraite. Face à ce constat, « **Crédit Agricole Normandie-Seine a décidé de créer un parcours de transmission pour accompagner ses clients** », explique la banque dans un communiqué de presse. « **L'objectif est d'initier une réflexion structurée pour anticiper cet événement clé dans la vie professionnelle des exploitants. Ce nouveau dispositif repose sur une démarche de suivi personnalisé à chaque étape de la transmission, jusqu'à son placement.** »

Pour répondre à cet enjeu, un nouveau poste de chargé d'affaires en transmission d'exploitation agricole a été créé pour apporter des solutions sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Plusieurs problématiques sont soulevées par la transmission : de l'approche de la valorisation à la transmissibilité de l'exploitation en passant par l'accompagnement du repreneur ou encore la co-construction du montage juridique. « **Grâce à un diagnostic personnalisé et des préconisations adaptées, les conseillers du Crédit Agricole accompagnent les exploitants jusqu'à la finalisation de leur projet de transmission, en s'assurant de pérenniser leur patrimoine** », explique la banque.

Rencontre avec des experts

Pour enrichir cette démarche, le Crédit Agricole organise des cafés de l'installation et de la transmission. Ces rencontres permettent aux futurs cédants et candidats à l'installation d'échanger avec des experts de la profession agricole, de partager leurs expériences et d'obtenir des conseils personnalisés agri pour sécuriser chaque étape du processus.

Un rendez-vous est programmé mercredi 26 février à la salle des fêtes de Brionne de 14 h à 17 h. « **Véritables lieux de dialogue, ces événements permettent aux porteurs de projets de rencontrer l'ensemble des organismes de la profession agricole afin de mener à bien leur projet, dont les partenaires la Chambre d'Agriculture, le Réseau CIVAM, la SAFER, le Syndicat des Jeunes Agriculteurs, des experts-comptables, des experts fonciers ou encore des avocats** », conclut le Crédit Agricole.

Soulevre-en-Bocage - Yannick Héliot a repris le restaurant et bénéficie d'un prêt d'honneur de 44 000 €

La Voix Le Bocage, jeudi 23 janvier 2025

Le restaurant de Montamy est sauvé avec l'arrivée d'un nouveau patron. Il a obtenu un soutien financier pour son lancement.

Originaire de l'Essonne en région parisienne, Yannick Héliot a repris le restaurant de Montamy en septembre dernier. Restaurateur chevronné, il a déjà tenu une crêperie et un restaurant traditionnel durant plusieurs années.

Une fois installé dans sa maison à Évrecy, il a cherché une affaire à reprendre dans un périmètre géographique proche. « **J'ai su que cette affaire était à vendre. Ça m'intéressait de repartir de zéro** », explique-t-il. C'est ainsi que le LPM (Les petits mets) a vu le jour. Le patron est en cuisine et sa fille, Coralie assure le service en salle.

Tous les jours, le chef concocte de nouveaux plats frais, au choix. L'établissement est ouvert tous les midis, mais pas le soir, et pas les week-ends. « **Je suis satisfait aujourd'hui du chiffre que je réalise, je ne pensais pas y arriver aussi vite** », confie-t-il.

Une soirée pour la Saint-Valentin

Un bon début qui ne l'empêche pas d'être prudent, mais aussi d'envisager des nouveautés dans un avenir proche. En effet, pour la Saint-Valentin, le 14 février, les clients pourront profiter d'une animation. « **On verra le résultat pour savoir si j'ouvre un peu plus le soir. J'envisage déjà de faire une soirée animée par mois** ».

En attendant, mercredi 15 janvier, le patron recevait une délégation d'élus locaux, les représentants de la CCI de Caen (Chambre de commerce et d'industrie), du Crédit agricole et de l'Intercom de la Vire au Noireau. « **Lorsque j'ai fait des démarches auprès de ma banque pour obtenir des financements, le Crédit agricole m'a conseillé de me tourner vers la CCI avec qui il était partenaire** », détaille-t-il. C'est ainsi qu'il a reçu un chèque d'un montant total de 44 000 € lié au *prêt atout réussite* (taux 0 %) de 12 000 € et *prêt lanceur pro* (1 %) de 32 000 €. « **C'est une bonne chose pour Montamy de conserver son restaurant. On a vu disparaître petit à petit tous les petits restaurants qui existaient en campagne** », a lancé, le maire délégué, Pierre Dufay.

Une permanence à Vire

La CCI Caen Normandie accompagne la construction de projet puis sa structuration financière. Cette dernière étape consiste à consolider le business plan, à rechercher et mobiliser des aides financières et bancaires pour le porteur de projet. Un comité se réunissant tous les mois, composé d'expert (CCI, **expert-comptable**, avocat, assurance...) donne un avis sur la viabilité économique, financière et juridique du projet, suite à la présentation du porteur de son projet. Cet avis est ensuite transmis à la banque pour octroi d'un accord.

Une fois les financements obtenus et la création effective, le jeune entrepreneur est ensuite suivi par la CCI durant les 3 premières années du démarrage de son activité. À Vire, la CCI Caen Normandie est présente au sein des locaux de France Travail pour recevoir, tous les mercredis, les porteurs de projets.

Isabelle INNOCENTI

Normandie : les défaillances d'entreprises au plus haut en 2024

Sweet FM, 30 janvier 2025

Avec 2 700 procédures ouvertes, les tribunaux de commerce normands ont traité un nombre quasi record de défaillances d'entreprises en 2024. Des liquidations judiciaires et des procédures de sauvegarde sur fond d'inflation et de baisse de la consommation, ou encore de rattrapage lié à la crise du Covid-19

De nombreuses entreprises se sont mises dans le rouge en 2024 en Normandie. **Les dossiers de défaillances ont atteint un niveau proche du record de 2015. Les tribunaux de commerce ont ouvert 2 700 procédures.** La Normandie est d'ailleurs la région française la plus impactée par cette spirale négative. Les raisons invoquées : l'inflation et la baisse de la consommation, ou encore le rattrapage lié à la crise du Covid-19. Franck Nibeaud, le président de l'ordre régional des experts-comptables, dresse le profil des entreprises concernées : *"On est plutôt sur des petites structures concernant la volumétrie. Ce qui change par contre par rapport à d'autres années, notamment avant Covid, c'est qu'aujourd'hui on a des PME ou des ETI qui sont impactées par ces difficultés et qui, elles, génèrent une augmentation du chômage qu'on peut constater aujourd'hui, et plus particulièrement en Normandie".*

Etre dans l'anticipation cette année

Et quatre secteurs représentent quasiment 70% des procédures collectives lancées en 2024 : **"C'est la construction, donc à la fois sur la partie bâtiment et les agences immobilières. C'est également le commerce avec une mention un petit peu plus spéciale sur les garages. Et vous avez la partie hébergement, restauration et les services aux entreprises"** ajoute Franck Nibeaud. Et si le nombre de procédures a légèrement fléchi au dernier trimestre, il est toutefois encore trop tôt pour entrevoir une éclaircie en 2025. *"Par nature, je suis plutôt optimiste, donc je vois plutôt le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Mais c'est vrai qu'on sera obligé d'être vigilant et d'être vraiment dans l'anticipation, encore plus tant qu'on n'aura pas retrouvé un peu moins d'incertitudes, notamment en France"* conclut le président de l'ordre régional des experts-comptables, qui dispose d'un centre d'information et de prévention, pour évaluer les difficultés des entrepreneurs, et trouver des solutions.